

École primaire Vincent Van Gogh
Rue des écoles
54760 LEYR
09 63 02 15 33
0540636@ac-nancy-metz.fr

Procès-verbal du Conseil d'École du jeudi 9 novembre 2023

Composition du Conseil d'École :

Enseignants présents :

- Madame Delphine LORRAIN : PS/MS
- Madame Cécile PHILIPPOT : GS/CP
- Madame Fanny ROBILLOT : CE1/CE2
- Madame Rachel FRANCOIS : CM1/CM2/Direction

Représentants des parents présents :

- Madame Vanessa HAGELBERGER : Titulaire
- Madame Lorraine HENRY : Titulaire
- Madame Juliette BECKER : Suppléante
- Madame Virginie GRZEJSZCZAK : Suppléant
- Monsieur Nicolas GRZEJSZCZAK : Suppléant

Maire et / ou représentants présents :

- Monsieur Jean-Marc IEMETTI : Maire de Leyr
- Madame Isabelle BRITO : Deuxième adjointe à la mairie

DDEN :

- Madame Patricia SCHNEIDER : DDEN

Absents - "excusés" :

- Madame Marjorie RICHARD : Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Madame Delphine RIEUF : CM1/CM2 les lundis
- Madame Eva ANTOINE : Titulaire
- Madame Julie MARIUCCI : Titulaire
- Madame Cécilia MOULINET : Suppléante

Compte-rendu du Conseil d'école du 1^{er} trimestre

Jeudi 9 novembre 2023

Début de séance à 18 heures

1. Présentation et composition du Conseil d'École

Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

La liste électorale compte 139 inscrits. 73 parents d'élèves ont voté ; il n'y avait qu'une seule liste constituée de 8 candidats (Vanessa HAGELBERGER, Lorraine HENRY, Eva ANTOINE, Julie MARIUCCI, Cécilia MOULINET, Juliette BECKER, Virginie GRZEJSZCZAK et Nicolas GRZEJSZCZAK) pour 4 classes. 13 bulletins sont blancs ou nuls. Sans surprise donc, les candidats élus sont les quatre premiers de la liste et les quatre autres sont suppléants.

Les différents membres de droit composant le Conseil d'école sont le Président qui doit être le directeur de l'école, l'équipe pédagogique qui comprend tous les enseignants, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, le maire et/ou son représentant, les quatre parents d'élèves titulaires élus ou leurs suppléants, le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale. Les parents suppléants sont invités au conseil d'école mais ne votent que s'ils remplacent un titulaire absent.

2. Rôle et attributions du Conseil d'école

Le Conseil d'école est constitué pour une année et se réunit au moins une fois par trimestre.

C'est une instance de décision, de consultation et d'information sur le fonctionnement de l'école.

Il propose les questions à traiter dans l'ordre du jour du Conseil d'école, vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école, émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école, sur les actions pédagogiques dans le cadre des objectifs nationaux, donne son avis sur les moyens alloués, la sécurité, l'hygiène, les activités périscolaires et la restauration scolaire.

3. Effectifs et répartition des élèves

Répartition des élèves par classe :

Enseignantes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Totaux
Madame Lorrain	9	14							23
Madame Philippot			11	15					26
Madame Robillot					6	16			22
Madame François							10	12	22
								
									= 93

Perspective rentrée 2023 :

Commune	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Leyr	11	9	14	11	15	6	16	10	92

4. Personnel qui intervient à l'école

- PS-MS : Delphine Lorrain + ATSEM : Cassiline Croux

- GS-CP : Cécile Philippot + ATSEM : Julie Gérardin

- CE1-CE2 : Fanny Robillot

- CM1-CM2 : Delphine Rieuf les lundis et Rachel François les mardis, mercredis, jeudis, vendredis +

AESH : Jamela Renard pour un élève de CM2 4 demi-journées par semaine

- Aurélie Nocus s'occupe de la garderie et de la cantine.
- Christelle Muller, Cassiline Croux et Julie Gérardin assurent les services de cantine.
- Christelle Muller fait le ménage en fin d'après-midi côté élémentaire et le matin côté maternelle.

5. Règlement intérieur

Dans l'article 2 – Accueil et sortie des élèves :

« Ils sont accueillis à la porte par Madame Nocus. » est remplacé par « Ils sont accueillis à la porte par le personnel du périscolaire. »

« Les élèves de la classe de Madame Robillot sont accueillis dans leur classe ; ceux de Madame François sont accueillis dans leur cour. » est remplacé par « Les élèves de la classe de CE1-CE2 sont accueillis dans leur classe ; ceux de CM1-CM2 sont accueillis dans leur cour. »

« Les enfants inscrits à la cantine et/ou à la garderie seront sous la responsabilité de Mesdames Julie Gérardin (responsable du périscolaire) et Cassiline Croux et Aurélie Nocus. » est remplacé par : « Les enfants inscrits à la cantine et/ou à la garderie seront sous la responsabilité du personnel du périscolaire. »

Il est rappelé que le règlement s'applique également lors de sorties pédagogiques et sportives en dehors des locaux scolaires habituels et pendant les temps d'activités pédagogiques complémentaires (APC).

Le règlement intérieur modifié est adopté à l'unanimité.

6. Sécurité

Conformément à la réglementation, un exercice d'évacuation « Alarme incendie » s'est déroulé le lundi 18 septembre. L'évacuation a été rapide pour les quatre classes.

Les classes de maternelle ont déjà réalisé un exercice attentat-confinement le 9 octobre et les CE1-CE2 et CM1-CM2 le 8 novembre.

Il est précisé que l'assistante de prévention de l'IEN a constaté qu'il n'y a pas de téléphone à l'école maternelle depuis la fin de l'année scolaire qui se retrouve donc en absence de conformité par rapport au PPMS.

D'autres exercices d'alerte sont également prévus dans le courant de l'année : un exercice d'évacuation en cas d'alerte attentat, un exercice de confinement en cas d'alerte reprotoxique, un deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie et un exercice d'évacuation en cas d'attentat.

La classe des GS-CP, la 5ème classe et la classe de CE1-CE2 ne peuvent pas être fermées à clé à clé, ce qui pose problème dans le cas d'un éventuel confinement alerte attentat.

Les PS-MS ont adoré jouer à « Au feu des pompiers » donc l'alarme incendie est bien passée. Ils se sont confinés sous forme de jeu, cachés pendant un moment. C'était réalisé donc plus anxiogène que pour l'exercice incendie.

Les GS-CP se sont réfugiés dans les toilettes du fond, très silencieux car on les entendrait depuis le couloir. Ils n'ont pas d'autre solution car aucune porte ne ferme à clé.

Les CE1-CE2 s'étaient barricadés dans le couloir des toilettes du bout de leur classe. Une deuxième porte les séparait aussi de leur classe et une table était poussée de sorte qu'il était impossible de franchir la première porte ou de les entendre.

Les CM1-CM2 s'étaient rapidement cachés dans leur classe, sous les tables du bord ou derrière un meuble. Une réflexion a été menée en classe après l'exercice de confinement : en sortant de la classe pour atteindre les toilettes, un potentiel assaillant nous verrait forcément traverser le couloir.

7. Coopérative scolaire

La coopérative scolaire, affiliée à l'OCCE 54, présente un Total Actif de 3258,23 € au 31 août 2023.

Chèques encaissés en septembre de l'année scolaire précédente : Hébergement La Rayée 1575,21 €, Transport musée 640 €, transport Compagnie des ânes 308 €, Compagnie des ânes 200 €.

OCCE : 246,75 €

Autres dépenses (Saint Martin, fête de fin d'année, matériel pédagogique) : 987,97
Participation parents coopérative scolaire : 1230 €
Bénéfices vente de chocolats : 410,93 €, photographies scolaires : 639,87 €
Recette fête de fin d'année : 2002,50 €

8. Évaluation d'école

Le compte-rendu de l'équipe d'évaluation concerne toutes les écoles du secteur collège de Custines.
Les évaluateurs ont souligné l'implication des parents, de la mairie, de l'équipe pédagogique.
En ce qui concerne de Leyr :

Domaine 1 : apprentissages et parcours des élèves – enseignement

POINTS FORTS :

- Liaisons MS-GS, CP-CE1, CE2-CM1, CM2-6ème
- Harmonisation des outils des élèves
- Volonté de prise en compte des besoins des élèves
- Différenciation pédagogique au quotidien
- Initiatives écoles/mairies favorisant des démarches et habitudes citoyennes

PISTES D'ÉVOLUTION POSSIBLES ET PROPOSITION D' ACTIONS :

- APC (Activités pédagogiques complémentaires)

Domaine 2 : vie et bien être de l'élève et climat scolaire

POINTS FORTS :

- Actions de sensibilisation menées dans le domaine de la santé
- Actions EAC variées (enseignement artistique et culturel)
- Climat globalement serein et positif (reconnu par l'ensemble de la communauté éducative)
- Prise en charge des situations de conflit ou d'intimidation entre élèves (échanges avec les élèves, EMC)
- Peu de situations de harcèlement signalées
- Pratique des APQ (Activité physique quotidienne)
- Forte implication des élèves dans la vie de l'école
- Récréations échelonnées
- Construction récente d'une extension dans laquelle a été installée la bibliothèque de l'école
- Pratique de la classe ouverte entre les deux classes de maternelle
- Pratique de la classe dehors.
- Travail coopératif entre les enseignants et les AESH pour la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Échanges en équipe autour des difficultés de comportement des élèves

PISTES D'ÉVOLUTION POSSIBLES ET PROPOSITION D' ACTIONS :

- Mise en œuvre du programme pHARe : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Domaine 3 : acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement

POINTS FORTS :

- Projets nombreux et variés dans divers domaines
- Partenariats nombreux
- Liaisons MS-GS, CP-CE1, CE2-CM1, CM2-6ème
- Souhaits d'intensifier le travail en langue vivante
- Accueil en classe
- Récréations décalées
- Capacité à rechercher des points d'appuis (professionnels de santé, psychologue scolaire...)

FREINS IDENTIFIÉS :

- Coût des transports

PISTES D'ÉVOLUTION POSSIBLES ET PROPOSITION D' ACTIONS :

- Repenser la logique des APC : mélanger les élèves au sein d'un même niveau pour une prise en charge par des enseignants qui ne sont pas forcément ceux des élèves

Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

POINTS FORTS ET RÉUSSITES FREINS IDENTIFIÉS :

- Disponibilité de l'équipe de circonscription qui est identifiée et peut être sollicitée
- Relations constructives avec la mairie
 - Rencontres et accueil des élèves au collège
 - Réunions d'harmonisation et commissions de liaison
- Liaisons MS/ GS, CP/CE1, CE2/CM1 et CM2/6ème actives
- Communication numérique ONE utilisée
- Parents élus présents et impliqués dans les instances

FREINS IDENTIFIÉS :

- Éloignement des partenaires
- Difficultés liées au transport

9. Projet d'école

La nouvelle trame reprend les axes de l'évaluation d'école. (en pièce jointe)

10. Activités dans l'année

- Piscine à Pompey pour les quatre classes :

La classe des 23 élèves de petite et moyenne sections y va les jeudis de 9h15 à 9h55 du 14 septembre au 7 décembre.

Les classes des 22 élèves de CE1-CE2 et 22 élèves de CM1-CM2 y vont les lundis, mardis, jeudis, vendredis du 17 octobre au 16 novembre.

La classe des 26 élèves de grande section et CP iront les lundis, mardis, jeudis, vendredi du 11 au 26 mars.

Merci aux adultes qui se rendent disponibles pour l'habillage. Deux parents ont l'agrément piscine : Madame Moulinet et Madame Ritter.

- Saint Nicolas passera dans les classes le mercredi 6 décembre avec des pains d'épice ; chaque enfant recevra un livre et les classes iront voir un spectacle à la salle polyvalente le vendredi 8 décembre. Merci à la mairie pour ces financements.

- Projet Adage Oralité déposé en juin

Nous aurons la réponse après les vacances de la Toussaint (info de Mme Pierrat le 17/10)

- CCAM :

Dans le cadre du projet « Oralité », les quatre classes se rendront au Centre Culturel André Malraux pour assister à un spectacle et discuter avec les artistes.

PS-MS et GS-CP : Pieds : mardi 13 février à 10h. Le car est réservé.

CE1-CE2 et CM1-CM2 : Le chœur du son : jeudi 11 avril. Attention, le spectacle commence à 14h30. Nous devons arriver à 14h15 donc nous partirons à 13h30. Nous repartirons vers 15h20. Le car est réservé.

L'entrée au CCAM coûte 4€ par élève et les deux cars coûtent 204,72€ chacun.

- Bibliothèque et bibliobus :

Un grand merci à tous les parents qui ont recouvert des nouveaux livres de bibliothèque et à ceux qui assurent des permanences pour que les élèves empruntent régulièrement des livres.

Les enfants sont émerveillés devant ces livres qui sont magnifiques. Ils ont été sélectionnés grâce au recueil de coups de coeur des enfants lors de la fête du livre de l'année dernière.

Nous vous solliciterons aussi pour le classement des livres sur les étagères avec des gommettes de couleurs pour chaque catégorie pour que les enfants sachent où ranger les livres.

Le bibliobus passe 5 fois dans l'année de 14h15 à 15h avant la permanence devant l'église :
vendredi 22 septembre, vendredi 24 novembre, mardi 16 janvier, mardi 12 mars et vendredi 24 mai.

- Proposition d'organiser des olympiades à l'occasion des jeux olympiques.

- Des parents proposent un défilé déguisé en avril. Le thème serait à définir au deuxième conseil d'école.

- Langues : Des parents trouvent que traditionnellement les élèves de Leyr sont moins bons que pour les autres matières en 6ème.

Les PS-MS bénéficient d'un bain linguistique dans différentes langues. Les CE1-CE2 écoutent pour identifier, prononcer. L'apprentissage est essentiellement oral.

Les CM1-CM2 bénéficient d'une heure et une heure en allemand chaque semaine. Cette année, ils apprennent à partir d'albums (projet oralité). La part de l'écrit devient plus importante.

- Jeux de société : Des parents se rappellent les samedis jeux de société il y a cinq ou six ans. Parents, enfants, enseignants se retrouvaient dans toute l'école pour jouer à des jeux de société. Vois s'il est possible de reconduire l'expérience.

11. Rythmes scolaires

Ils doivent être discutés pour être appliqués à la rentrée 2024.

Les parents, l'équipe éducative et la mairie se prononceront. C'est la mairie qui rendra la décision finale en février. Il faut y réfléchir dès maintenant pour une décision prise au deuxième conseil d'école.

Des parents trouvent que le temps de restauration est trop court pour les petits. Les horaires sont difficiles à modifier à cause des contraintes du chauffeur de car.

12. Objets volés à l'école

Enceinte hifi de Julie en juin ; téléphone de la maternelle début juillet (un nouveau sera raccordé vendredi à 14 heures) ; bouteille de vin à offrir début juillet ; ballons, ramette de papier gros grainage et patafix cet été ; crayons Posca deux fois. Nous proposons de poser une alarme ou il faut trouver une autre solution.

13. Travaux et entretien des locaux

Ménage :

Prévoir un remplacement si la dame de service est absente.

Gros ménage pendant les vacances : trouver une solution

Demandes sur OpenGst :

Le spot d'éclairage au-dessus de la porte d'entrée côté élémentaire s'allume toujours quand on passe devant jour ou nuit.

Goudron dans la cour de maternelle. Les trous sont dangereux. Plusieurs enfants ont déjà trébuché.

Le crépi à côté de la porte des PS-MS qui donne sur la cour tombe.

Les jupes de porte à la maternelle ne sont toujours pas fixées, surtout en salle de motricité.

Infiltrations dans la classe des GS-CP et au-dessus de la porte des CE1-CE2.

Dates des prochains conseils d'école :

Jeudi 15 février à 18 heures et jeudi 13 juin à 18 heures